

CABINET OLIVIER MAURIN

Maître Fabienne FIGUIERE-MAURIN

Avocats au Barreau de Marseille

171bis chemin de la Madrague-Ville - 13002 MARSEILLE

Tél. : 04.91.54.23.23 – Fax : 04.91.55.66.18

cabinet.oliviermaurin@wanadoo.fr

www.cabinet-maurin.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE



D'UNE PROPRIETE formée de plusieurs **PARCELLES DE TERRAIN**
d'une superficie totale **de 5.180 m²** sur partie desquelles sont édifiées
UNE MAISON PRINCIPALE d'un étage sur rez-de-chaussée **de 322,18 m²**
UNE SECONDE UNITE D'HABITATION élevée d'un simple rez-de-chaussée **de 44,40 m²** – superficie totale de **366,58 m²** - **DIVERSES DEPENDANCES**
ET UNE PISCINE le tout agrémenté **D'UN JARDIN ARBORE**

Sise à AUBAGNE (13400),
Quartier les Solans Nord-Est – Solans Nord et 405, chemin des Boyers.

MISE A PRIX : 300.000 EUROS
(trois cent mille euros)

Visites :

Le Mardi 1^{er} Octobre 2019 de 9 h à 10 h 30

Le Lundi 7 Octobre 2019 de 9 h à 10 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 10 OCTOBRE 2019 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,
siégeant Palais de Justice, Salle Borély, rez-de-chaussée, Palais Monthyon,
Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Lesdits biens sont situés à AUBAGNE (13400) – Quartier les Solans Nord-Est – Solans Nord et 405, chemin des Boyers, cadastrés ainsi qu'il suit :

- Section CM numéro 1143 Lieudit ou voie 5143F CHEMIN DES BOYERS d'une surface de 00 ha 05 a 97 ca,
- Section CM numéro 2101 Lieudit ou voie 405 CHEMIN DES BOYERS d'une surface de 00 ha 17 a 00 ca,
- Section CM numéro 2102 Lieudit ou voie 405 CHEMIN DES BOYERS d'une surface de 00 ha 00 a 03 ca,
- Section CM numéro 2103 Lieudit ou voie 405 CHEMIN DES BOYERS d'une surface de 00 ha 00 a 01 ca,
- Section CM numéro 1149 Lieudit ou voie 5149F CHEMIN DES BOYERS d'une sur-

face de 00 ha 09 a 84 ca,

- Section CM numéro 1150 Lieudit ou voie 5150F CHEMIN DES BOYERS d'une surface de 00 ha 03 a 12 ca,
- Section CM numéro 2104 Lieudit ou voie LES SOLANS NORD EST d'une surface de 00 ha 03 a 92 ca,
- Section CM numéro 2105 Lieudit ou voie LES SOLANS NORD EST d'une surface de 00 ha 00 a 46 ca,
- Section CM numéro 1343 Lieudit ou voie LES SOLANS NORD EST d'une surface de 00 ha 00 a 22 ca,
- Section CM numéro 1349 Lieudit ou voie LES SOLANS NORD EST d'une surface de 00 ha 02 a 16 ca,
- Section CM numéro 2106 Lieudit ou voie LES SOLANS NORD EST d'une surface de 00 ha 00 a 18 ca,

- Section CM numéro 2107 Lieudit ou voie LES SOLANS NORD EST d'une surface de 00 ha 00 a 14 ca,
- Section CM numéro 2108 Lieudit ou voie LES SOLANS NORD EST d'une surface de 00 ha 00 a 01 ca,
- Section CM numéro 2109 Lieudit ou voie LES SOLANS NORD EST d'une surface de 00 ha 00 a 02 ca,
- Section CM numéro 1390 Lieudit ou voie LES SOLANS NORD EST d'une surface de 00 ha 03 a 58 ca,
- Section CM numéro 1392 Lieudit ou voie LES SOLANS NORD EST d'une surface de 00 ha 05 a 01 ca,
- Section CM numéro 783 Lieudit ou voie LES SOLANS NORD EST d'une surface de 00 ha 00 a 12 ca,

Pour une contenance totale de 51 a 80 ca.

Et comportent suivant procès-verbal descriptif établi à Marseille en date du 22 mai 2019 par Maître MASCRET, Huissier de Justice associé de la SCP MASCRET - FORNELLI - SAGLIETTI - VERSINI, et annexé au cahier des conditions de la vente :

1°) Une maison principale d'un étage sur rez-de-chaussée comprenant :

- au rez-de-chaussée :

Une cuisine avec véranda, un cellier, une buanderie, un bureau, une salle à manger, un salon, une chambre, une salle de billard/salon de télévision, une pièce d'eau / salle de bains, un WC et une chaufferie.

- à l'étage :

Une première chambre, un dressing, une deuxième chambre ouvrant sur un balcon terrasse, une troisième chambre ouvrant sur une grande terrasse, une salle d'eau/douche, un WC, une suite parentale ouvrant sur une terrasse, avec dressing, salle de bains/WC.

2°) Une deuxième unité d'habitation élevée d'un simple rez-de-chaussée composée :

D'une cuisine, d'un séjour, d'une chambre, d'une salle de bains avec WC et d'un petit bureau en mezzanine.

Le tout implanté sur un terrain avec jardin arboré, comportant une piscine, une serre, un petit hangar, un atelier, un garage ouvert et des terrasses.

Un certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur José SILVA stipule une superficie totale pour les deux maisons d'habitation de 366,58 m² (322,18 m² pour la maison principale et 44,40 m² pour la seconde maison) et de 176,90 m² pour les dépendances.

Les lieux sont occupés par les époux MANACORDA qui ont déclaré ne pas être titulaires d'un bail.

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :
Maître Simon LAURE, Mandataire Judiciaire, domicilié en ses bureaux sis 16, boulevard Notre-Dame, « Le Grand Sud », 13006 MARSEILLE, agissant en qualité de Mandataire Liquidateur à la liquidation judiciaire de la SCI LOU MAT MAR VIN, société civile immobilière, au capital de 500 €, ayant son siège social à AUBAGNE (13400), Quartier des Solans Nord Est – 405, chemin des Boyers, RCS Marseille n° 533 773 545, désigné à ces fonctions par jugement du Tribunal de Grande Instance de Marseille en date du 20 juin 2017, ledit jugement ayant étendu à l'encontre de la SCI LOU MAT MAR VIN la procédure de liquidation judiciaire ouverte à l'égard de Mr Jean-Philippe MANACORDA par jugement du même Tribunal en date du 22 mai 2014 ayant désigné Maître Simon LAURE en qualité de Mandataire Liquidateur, Agissant en vertu d'une ordonnance rendue par Madame le Juge Commissaire du Tribunal de Grande Instance de Marseille en date du 4 avril 2019 publiée au Service de la Publicité Foncière de Marseille 3 le 26 avril 2019 volume 1314P03 2019.S n° 19,
Ayant pour Avocat **Maître Fabienne FIGUIERE-MAURIN**, Avocat au Barreau de Marseille y domiciliée 171bis chemin de la Madrague-Ville, 13002 MARSEILLE.

ENCHERES :

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Maître Simon LAURE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente et son additif :

- sur le site internet **www.cabinet-maurin.com** du Cabinet de Maître Fabienne FIGUIERE-MAURIN, Avocat au Barreau de Marseille,
- au CABINET OLIVIER MAURIN – Maître Fabienne FIGUIERE-MAURIN – 171 bis chemin de la Madrague-Ville – 13002 MARSEILLE – du lundi au jeudi de 14h30 à 16h30 exclusivement – Tél. : 04.91.54.23.23.
- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille – au rez-de-chaussée à l'accueil du Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Marseille, le 20 août 2019

Maître Fabienne FIGUIERE-MAURIN